



BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

La participation financière (selon la grille tarifaire) par personne est à régler :
Avant le 07 mars 2016

Inscription directe et paiement en ligne sur
www.leclubdesclubsimmobiliers.org
rubrique "Voyages" / s'inscrire / créer un nouveau compte

Ou par bulletin d'inscription + chèque libellé à l'ordre de : "Le Club des Clubs Immobiliers, Voyage à Madrid"
à envoyer à l'adresse : Club des Clubs Immobiliers c/o Jacques LEON 23, avenue de la Dame Blanche 94120 Fontenay sous Bois

**Procédure ETAT D'URGENCE : J'envoie un scan de ma pièce d'identité
à l'adresse suivante : madrid2016@leclubdesclubsimmobiliers.org**

Ecoles signataires des statuts du Club des Clubs Immobiliers :

Tarif 1 Avec transport avion AR Départ Paris : 280€

Tarif 2 Sans transport avion (rdv sur place) : 210€

Ecoles non signataires des statuts du Club des Clubs Immobiliers : (ESCP-EAP Immo)

Tarif 3 Avec transport avion AR Départ Paris : 300€

Tarif 4 Sans transport avion (rdv sur place) : 230€

Nom :

Prénom :

E-mail (obligatoire) :

École : **Promo :** /

Société ou Organisme :

Tél :

Fonction :

Adresse :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> AJEDIM ASSAS | <input type="checkbox"/> Groupement HEC Immobilier |
| <input type="checkbox"/> Anciens de l'ESPI | <input type="checkbox"/> IAE Immobilier |
| <input type="checkbox"/> Association ICH | <input type="checkbox"/> ICG Immo |
| <input type="checkbox"/> Centrale Immo | <input type="checkbox"/> INSEAD Pierre |
| <input type="checkbox"/> Club Immo Paris-Dauphine | <input type="checkbox"/> ISG Immo |
| <input type="checkbox"/> EDC Immo | <input type="checkbox"/> Mines + |
| <input type="checkbox"/> EDHEC IMMO | <input type="checkbox"/> PSB Immo |
| <input type="checkbox"/> ESSEC PIERRE | <input type="checkbox"/> Sciences Po Immobilier |
| <input type="checkbox"/> EM Lyon Club Immo Paris | <input type="checkbox"/> Sorbonne Immo |
| <input type="checkbox"/> ENA Immobilier | <input type="checkbox"/> X - Ponts Pierre |
| <input type="checkbox"/> ESC Néoma IMMO | |
| <input type="checkbox"/> ETP Immobilier | <input type="checkbox"/> ESCP-EAP Immo |

PARTICIPATION FINANCIÈRE :

Mon association est signataire des statuts du Club des Clubs Immobiliers

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 07 avril 2016** à Madrid, avec vol AR depuis Paris, et je règle les **280 €** par chèque ou par virement bancaire. Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement. Les membres signataires des statuts sont prioritaires.

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 07 avril 2016** à Madrid, sans transport (rdv sur place), et je règle les **210 €** par chèque ou par virement bancaire. Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement. Les membres signataires des statuts sont prioritaires.

Mon association n'est pas signataire des statuts du Club des Clubs Immobiliers

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 07 avril 2016** à Madrid, avec vol AR depuis Paris, et je règle les **300 €** par chèque ou par virement bancaire. Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement. Les membres signataires des statuts sont prioritaires.

Je m'inscris au voyage du **Jeudi 07 avril 2016** à Madrid, sans transport (rdv sur place), et je règle les **230 €** par chèque ou par virement bancaire. Le nombre de places étant limité, mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement. Les membres signataires des statuts sont prioritaires.

Lors de mon inscription au voyage, je règle la réservation par chèque, CB ou par virement bancaire. Le nombre de places étant limité, seules les inscriptions accompagnées du règlement et après vérification des informations d'appartenance aux clubs seront prises en compte. Mon inscription ne sera prise en compte qu'à réception de mon règlement et ne sera validée qu'en fonction des quotas disponibles. Les membres signataires des statuts sont prioritaires. Un justificatif de paiement me sera transmis. Le Club des Clubs Immobiliers se réserve le droit de rembourser toute personne, dont l'inscription au voyage ne serait pas conforme aux statuts et/ou règlement du Club des Clubs Immobiliers. Les inscriptions validées et confirmées par mail ne seront pas remboursées. Si je suis empêché(e), je pourrai faire bénéficier de ma place un autre membre de mon club, une personne d'un autre club inscrit sur la liste d'attente tenue par l'Association « Le Club des Clubs Immobiliers », s'il y a encore des personnes inscrites sur cette liste, ou à défaut, toute autre personne de mon choix, jusqu'à 15 jours avant le départ. « J'ai bien noté que ce voyage est organisé à titre bénévole et amical par les associations d'anciens élèves, que chaque participant participe au voyage à ses risques et périls, et que je ne pourrai donc pas tenir pour responsable l'Association « Le Club des Clubs Immobiliers » de tout incident ou accident qui pourrait m'arriver durant ce voyage. » En application de l'article 37 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre réservation et sont communiquées aux destinataires la traitant. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du Club des Clubs Immobiliers. Vos coordonnées ne seront pas cédées.

Fait à le

Signature